

CHARTRE DE DEONTOLOGIE

Human
PERSPECTIVE
Vous ouvrir le champ des possibles

⇒ **LE RESPECT DE LA PERSONNE**

Human Perspective s'engage à respecter les droits fondamentaux des personnes et d'accompagner ses clients dans le respect de leur dignité, de leur intégrité et de leur liberté intérieure. Tout abus d'influence est strictement interdit

⇒ **LA PLUS STRICTE CONFIDENTIALITE**

Human Perspective s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations données par ses clients. Cet engagement de confidentialité ne connaît pas de limite dans le temps. Toute information sur un client doit être traitée de façon strictement confidentielles. Aucun élément d'information n'est transmis à des tiers sans accord préalable du client.

⇒ **LE CONSEIL**

Human Perspective établit avec ses clients une relation professionnelle et l'accompagne dans la définition de ses besoins. Nous nous engageons à mettre en oeuvre les moyens qui éclairent la réflexion de nos clients et favorisent l'expression de choix libres et responsables.

⇒ **LE PROFESSIONNALISME**

Human Perspective s'engage à mettre en oeuvre les moyens, les techniques et les outils éprouvés et maîtrisés. Chaque consultant présente toutes les qualités de formation, d'expérience et de moralité nécessaire pour mener à bien sa mission.

⇒ **LA CLARTE DE LA MISSION**

Human Perspective n'accepte que des missions clairement définies, en accord avec la législation ou la conscience. Nous nous en tenons strictement à notre rôle de conseil et nous ne pouvons nous substituer à la responsabilité des clients qui prennent leurs propres décisions. Toutes les missions sont définies sous la forme d'un contrat écrit précisant la nature de la mission et de la méthodologie, les honoraires, les frais, le mode de paiement ainsi que le planning prévisionnel d'intervention.

⇒ **PRINCIPE DE NEUTRALITE**

HUMAN PERSPECTIVE s'engage quant à la nécessaire neutralité des consultants par rapport à d'éventuels jeux d'influence vis à vis de nos clients. Nous nous engageons également à n'exprimer aucun jugement ou aucune critique sur nos clients.

⇒ **ENGAGEMENT VOLONTAIRE**

HUMAN PERSPECTIVE propose des accompagnements faisant appel à une démarche introspective qui doit être volontaire et motivée. Ainsi, avant toute intervention, nous nous assurons du consentement de nos clients